



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

24 juin 2016

La sortie médiatique du sénateur Lylison René de Rolland, trois jours avant la célébration de la fête de l'indépendance, est à la Une des quotidiens de ce jour. Dans une vidéo publiée en ligne, l'ancien directeur de la Force d'Intervention Spéciale a livré son point de vue sur la situation politique et a particulièrement mis en garde la Procureure de la République, qui a signé son mandat d'arrêt.

Assemblée nationale

LFR 2016 : LES INDUSTRIELS REAGISSENT

Le Syndicat des Industries de Madagascar s'impatiente. « L'industrie pourrait se porter mieux avec la tenue des différents dialogues public-privé, mais les résultats tardent à venir. Nous attendons toujours du gouvernement des mesures incitatives. Jusqu'ici, aucune réforme n'a été faite », a déploré Freddy Rajaonera, président du SIM, hier. Le syndicat s'insurge particulièrement contre les taxes parafiscales prévues par la Loi de Finances Rectificative 2016. « Nous avons émis des remarques à l'endroit des parlementaires en ce qui concerne la LFR, et nous demandons des éclaircissements sur ces taxes parafiscales », a fait savoir le chef d'entreprise. Plus précisément, il s'agit d'une nouvelle retenue à la source sur les dividendes versés aux non-résidents et d'une parafiscalité revue sur les alcools et les tabacs. Aux yeux des industriels en effet, ces taxations auront un impact direct sur le coût de production. « Au final, ce sont les consommateurs qui paieront les frais », met-il en garde. (L'Express de Madagascar, p.5 ; Madagascar Matin, p.6 ; La Vérité, p.7 ; Les Nouvelles, p.2)

Politique interne

LE SENATEUR LYLISON RENE DE ROLLAND DEFIE LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Trois jours avant la célébration de la fête de l'indépendance, le sénateur Lylison René de Rolland est sorti de son silence. Dans une vidéo publiée sur Internet et relayée par le portail Sobika.com, hier, le parlementaire a riposté contre la poursuite judiciaire lancée à son encontre. Il s'est particulièrement adressé à la Procureure de la République, Razafimelisoa Odette Balsama, qui a signé son mandat d'arrêt. « La décision que vous avez prise est une décision politique qui ne respecte même pas la définition du flagrant délit. Les barrages [ndlr : qui ont été érigés à Ambohipo au même moment] ne devraient pas être mis en lien avec mon appel à la ville morte », s'est-il défendu. Il a d'ailleurs cité quelques cas qu'il considère comme un flagrant délit, « à l'instar de l'annonce de la formation d'un gouvernement, faite au Carlton durant la période transitoire par Manandafy Rakotonirina et consorts, le détournement d'argent faite par les dirigeants, le trafic de bois de rose ou encore le trafic d'or perpétué par les proches du régime ». « Vos supérieurs se sont désolidarisés du sujet. Vous êtes entièrement responsables de votre décision. L'histoire nous jugera tous sur nos actes. Tous les responsables concernés par cette affaire, y compris les chefs militaires seront jugés, même après la retraite. Ne pensez surtout pas que vous pourriez vous en tirer facilement. L'histoire ne s'oublie pas », a-t-il menacé. Le sénateur a également profité de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'occasion pour se prononcer sur l'attaque des voleurs de bovidés ou « dahalo », qui a fait 31 morts à Beroroha. Selon lui, « les dahalo devraient être considérés et traités comme des terroristes ». Il a dénoncé la complicité de certains dirigeants et des élus dans ce fléau. S'exprimant sur l'exploitation minière à Soamahamanina, il a émis la crainte selon laquelle « Madagascar sera entièrement vendu aux étrangers dans deux ou trois ans ». Pour cette sortie médiatique, le parlementaire a lancé un appel à l'endroit des forces armées, afin de se lever pour défendre la souveraineté nationale. « Les militaires ne devraient plus accepter d'être manipulés et utilisés par les dirigeants pour défendre leurs intérêts ». D'après lui, « le changement de structures constitue l'unique solution pour sortir le pays de cette situation » étant donné que les dirigeants ne sont plus dignes de confiance. Comme solutions, Lylison René de Rolland propose la tenue d'une conférence nationale et d'une élection présidentielle anticipée. (Midi Madagasikara, p.2 ; L'Express de Madagascar, p.3 ; Madagascar-Laza, p.6 ; La Vérité, p.3 ; L'Observateur, p.3)

- **Madagascar Matin** est convaincu que les responsables des médias en ligne à partir desquels les stations de télévision ont pu puiser l'interview, feront l'objet d'une convocation et d'une enquête. « Il se pourrait même qu'ils soient accusés de complicité, voire de cacher le sénateur », souligne-t-il. (p.3)
- « L'appel à la prise de responsabilité lancé par le sénateur Lylison René de Rolland est une preuve de patriotisme », souligne **La Gazette de la Grande île**. Le quotidien espère que la « cybercriminalité » ne viendra pas s'ajouter aux accusations qui pèsent déjà sur lui, puisqu'il s'est exprimé sur Internet. (p.4)
- **Tia Tanindrazana** est convaincu que le choix d'une sortie médiatique, trois jours avant la célébration de la fête nationale n'est pas fortuite. Le quotidien va même jusqu'à se demander si le sénateur ne sera pas présent au défilé national organisé à Mahamasina. (p.3)

HCC : PRESTATION DE SERMENT DES DEUX DERNIERS MEMBRES

L'équipe de la Haute Cour Constitutionnelle est finalement au grand complet. Les deux nouveaux et derniers membres, désignés par le Sénat, ont prêté serment, hier, à Ambohidahy. Il s'agit de Jaobe Hilton Tiandrazana, magistrat de premier grade et Sahondra Maminirina Randriamorasata, avocat au Barreau de Madagascar. Dans son discours, Jean Eric Rakotoarisoa, président de la HCC, a affirmé que la Cour est indépendante. « Bien que ses membres aient été désignés ou élus par des tierces, ces dernières n'ont aucune prérogative, ni pouvoir, ni influence sur les membres », a-t-il soutenu. Il a profité de l'occasion pour exhorter tout un chacun à mettre en place rapidement toutes les institutions prévues par la Constitution. (L'Express de Madagascar, p.5 ; Midi Madagasikara, p.3 ; Les Nouvelles, p.2 ; Madagascar Matin, p.3 ; La Vérité, p.2 ; Tia Tanindrazana, p.3)

Economie et société

GREVE DE LA DOUANE : LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE LE SEMPIDOU ET LA DIRECTION GENERALE

« Aucune privatisation des services de la douane n'est prévue », a déclaré, hier, Eric Narivony Rabenja, directeur général de la Douane, lors d'une conférence de presse, en réponse aux propos du Syndicat des employés de la douane ou Sempidou. « Une assemblée

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



générale a été organisée cette semaine avec près de 200 participants. « Il a été convenu qu'il n'y aurait pas de grève. Et là, on fait face à une grève de 48 heures, qui n'est donc pas suivie par l'ensemble du personnel. Avec deux jours de grève, nous aurons un manque à gagner de 10 milliards d'Ariary, en recettes douanières », a-t-il déploré. Pour rappel, les différends entre le syndicat et la Direction générale ont commencé suite à l'organisation d'une évaluation de profil, en vue de définir les formations adéquates à dispense à chaque employé. Une évaluation jugée « inutile et louche » par le Sempidou, surtout qu'elle est effectuée par la société privée KIS. Pour sa part, la Direction générale affirme que la réforme n'aura aucun impact sur la carrière ni sur le niveau de salaire des employés. « Nous donnons l'assurance que ces évaluations n'auront aucun impact sur les postes occupés par les employés. Au contraire, ce sont plutôt ceux qui refusent de suivre la démarche qui devront s'inquiéter, car nous ne saurons donc pas où les placer », a tenu à rassurer le Directeur Général des Douanes. Malgré tout, le syndicat continue de camper sur sa position. Aucun terrain d'entente n'a encore été trouvé entre les deux parties. (Midi Madagasikara, p.5 ; L'Express de Madagascar, p.7 ; Madagascar-Laza, p.4 ; Les Nouvelles, p.3 ; La Vérité, p.4 ; L'Observateur, p.2)

DRAME A BEROROHA : LA REACTION DE L'EXECUTIF CRITIQUEE

Deux jours après l'attaque meurtrière d'un taxi-brousse par des « dahalo » dans la commune de Berenty, district d'Ankazoabo-Sud, causant 31 morts et 17 blessés, une délégation conduite par le Premier ministre Solonandrasana Olivier Mahafaly s'est rendue à Toliara pour apporter son soutien aux 9 blessés admis à l'hôpital. « Je suis parmi vous, aujourd'hui, pour démontrer que nous sommes à vos côtés, et on vous promet de prendre nos responsabilités pour poursuivre vos assaillants », a déclaré le Chef du gouvernement. La délégation a ensuite présenté ses condoléances aux familles des victimes, avant de rejoindre Ankazoabo-Sud afin de s'enquérir de l'évolution de la situation dans cette commune endeuillée par le massacre. Des notables ont osé élever la voix contre la faiblesse des forces de l'ordre face aux actes de banditisme. Ils ont également critiqué l'absence du Chef de l'Etat, qui « n'est pas venu les soutenir face à cette tragédie nationale, alors qu'il s'est déplacé pour inaugurer une salle de classe à Bevoay ». Rappelons que Hery Rajaonarimampianina s'est déjà exprimé sur le sujet au lendemain du drame. Il a affirmé, entre autres, que « la tolérance zéro est de mise et que l'Etat prendra les mesures nécessaires pour mettre fin aux méfaits des dahalo ». Il a même assimilé ces actes de banditisme à une « provocation contre l'Etat et la nation ». (L'Express de Madagascar, p.5 et 14)

- Le député Guy Rivo Randrianarisoa a partagé sa crainte sur sa page Facebook. « Au rythme actuel, les dahalo iront jusqu'à demander l'indépendance du Sud de Madagascar », a-t-il soutenu. (L'Express de Madagascar, p.5)
- En marge d'une action sociale à Anjanahary, hier, Lalatiana Rakotondrazafy, présidente du parti Freedom, a fortement dénoncé l'attitude des responsables étatiques. « L'Etat parvient à satisfaire les caprices des responsables étatiques en mettant à leur disposition de belles voitures 4x4 rutilantes, mais quand il s'agit de renforcer les équipements de l'armée, c'est un luxe que l'Etat ne peut se permettre », s'insurge la politicienne. (Madagascar Matin, p.3 ; L'Express de Madagascar, p.5)
- « L'attaque des dahalo qui avait provoqué la mort de 31 personnes entre Ankazoabo-Sud et Beroroaha, ainsi que l'attaque contre un véhicule de l'armée ne sont pas des cas isolés », souligne le Commandant Doloseny qui participe à la traque des dahalo à

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'origine de l'attaque meurtrière de mardi dernier. Il révèle qu'il y a une semaine, une fusillade entre dahalo et forces de l'ordre a eu lieu sur cet axe routier. Il rassure cependant qu'il dispose de renseignements fiables sur l'identité des bandits, grâce aux différents témoignages. (Les Nouvelles, p.5)

- *Fanomezantsoa Andrianjanahary, député élu à Manandriana, revendique une journée de deuil national, en mémoire des victimes. Il fait remarquer que beaucoup de pays décrèteraient un deuil national, même avec moins de pertes humaines. « Ce témoignage de respect envers les familles des victimes ne coûterait d'ailleurs pas un sou », argumente-t-il. (La Gazette de la Grande île, p.13)*
- *La Vérité est outré que la tragédie de Beroroha n'ait pas été évoquée lors du dernier conseil des ministres. « Ce conseil s'est pourtant tenu 24h après le drame. On a l'impression que l'Exécutif se moque du chagrin des familles des victimes », déplore le quotidien. (p.2)*
- *L'Express de Madagascar estime que répondre à la force par la force n'est pas la solution, en faisant référence aux propos « très durs » tenus par le Président de la République. « De telles réactions ne sont pas nouvelles. En août 2015, au lendemain du décès de 8 militaires sous les feux des dahalo, les chefs de l'Exécutif ont déjà qualifié les dahalo d'« ennemis de la nation ». La force exceptionnelle déployée dans les zones rouges avait le permis de tuer à la moindre résistance. Une fois l'opération coup de poing terminée, les actes sanglants ont pourtant repris de plus belle. Sans compter que la mesure prise par l'Etat s'est heurtée ensuite au rappel à l'ordre des entités nationales et internationales », note le quotidien. (p.5)*
- *La Gazette de la Grande île ne semble pas partager cet avis. « La seule solution efficace réside dans la décapitation du mouvement de déstabilisation, en utilisant les mêmes tactiques que ceux d'en face », estime le quotidien. Il recommande l'envoi de militaires expérimentés et fins connaisseurs de la géographie locale sur le terrain. (p.5)*

LA CHAÎNE SPECIALE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE, EFFECTIVE DANS QUELQUES JOURS

Le Conseil des ministres du 22 juin a approuvé le décret d'application de la loi 2015-056, portant création de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose. Cette loi prévoit des sanctions sévères contre les trafiquants, à savoir des condamnations fermes sans possibilité de sursis ni de circonstances atténuantes, mais exclusivement des condamnations fermes. En outre, le texte prévoit la possibilité d'ordonner à la demande de l'Etat, des mesures conservatoires, le blocage des comptes bancaires, le gel des capitaux et des opérations financières de personnes morales ou physiques suspectées de trafic de bois de rose ou d'ébène. La procédure d'extradition, l'entraide judiciaire et la confiscation de biens localisés à l'étranger, produits d'un trafic établi à Madagascar, sont aussi prévus dans cette nouvelle loi. La Chaîne pénale sera composée de brigades mixtes d'enquête, implantées au niveau des localités à forte sensibilité en matière de trafic de bois de rose, notamment dans les régions Analanjirifo et Sava, d'une Cour spéciale à Antananarivo et d'une Commission de gestion des stocks. Les témoins et les personnes chargées des enquêtes bénéficieront de la protection de l'Etat. (Madagascar-Laza, p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Relations internationales

102 MILLIONS D'EUROS POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LE POST-CATASTROPHE

Trois accords de financements viennent d'être signés entre l'Etat, l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement, en vue de mettre en œuvre le Projet de développement urbain et le Projet intitulé « Post catastrophe », initiés par le ministère des Finances et du Budget. Le financement total s'élève à 102 millions d'Euros. 62 millions seront affectés aux travaux de prolongement de la rocade entre le Marais Masay et le Boulevard de Tokyo, d'une longueur d'environ 8 km en 4 voies de circulation. « La construction de cette infrastructure permettra de faciliter la mobilité urbaine et de résoudre l'engorgement progressif de la route dans l'agglomération d'Antananarivo, en créant un itinéraire complet de contournement », a souligné le ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana. Les travaux devront débiter au premier trimestre 2017 et vont durer trois ans. Le second projet concerne la reconstruction des infrastructures endommagées par les cyclones de 2015, notamment à Antananarivo, Fianarantsoa et Toliara. « La coopération entre la BEI et Madagascar est entièrement rétablie. Ces projets doivent avoir des impacts directs pour la population malgache », s'est exprimé Antonio Sanchez-Benedito, Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar. De son côté Véronique Vouland, Ambassadrice de la France à Madagascar, a également déclaré que la relation entre les institutions françaises et la Grande île sont au beau fixe. Elle souligne d'ailleurs, qu'il s'agit du plus important appui financier accordé dans le cadre de la coopération entre Madagascar et la France. (Midi Madagasikara, p.4 ; L'Express de Madagascar, p.7 ; Madagascar-Laza, p.3 ; Les Nouvelles, p.19 ; Madagascar Matin, p.6 ; La Gazette de la Grande île, p.9)

Un peu d'humour



La Gazette de la Grande île, p. 5

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

